District Drôme Ardèche de Football

COMITÉ DE DIRECTION

COMPTE-RENDU N°01
Réunion du lundi 04/07/2022

MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION :

NOM - Prénom	Présents	En Visio	Excusés	Absents
VALLET Jean-François	X			
ARNAUD Roland	X			
AUBERT Philippe	X			
BETTON Bernard	X			
BRESSON Claude	X			
BRET Vincent	X			
BRUNEL Nicolas	X			
BRUYAT Pascal	X			
D'AGOSTINO Dominique	X			
DELORME Bernard	X			
DJEDOU Djamel	X			
FAURIE Pierre	X			
GALES Gérald			X	
GIRON Patrick	X			
JULIEN Laurent	X			
LAULAGNET Roselyne	X			
MARLHIN Alexandre	X			
MONTALBANO Stéphan		X		
PEALAT Philippe	X			
PELIN Nathalie	X			
PION Jean Marie	X			
REBOULLET Mathilde			X	
VILLAND Jean François	X			
ZAVADA Richard	X			

SALARIÉS :

NOM - Prénom	Fonction	Présents	En Visio	Excusés	Absents
VALLET Yohann	CTR Chargé du Plan de Performance et Formation	X			
FOURNEL Thibault	Responsable Développement et Communication	X			

INVITÉS :

NOM - Prénom	Fonction	Présents	En Visio	Excusés	Absents
MOMBARD Martine	Invitée extérieure	X			
PROTOY Baptiste	Membre de la commission du Statut de l'Arbitrage	X			

ORDRE DU JOUR

I. INFORMATIONS DU PRESIDENT

II. PRESENTATION CANDIDATS CD

III. COMPOSITION DES COMMISSIONS

IV. CALENDRIER ADMINISTRATIF DISTRICT

V. CALENDRIERS SPORTIFS : SENIORS ET JEUNES

VI. FORMAT DES COMPETITIONS

1. COMPETITIONS JEUNES
2. COMPETITIONS FEMININES
3. COMPETITIONS SENIORS

VII. SOIREE REMISE DES RECOMPENSES

VIII. ARBITRAGE

1. BAREME DES INDEMNITES
2. RADIATION D'UN ARBITRE

IX. ASSEMBLEE GENERALE

X. CR COMMISSION DES FINANCES DU DISTRICT

XI. RESSOURCES HUMAINES

XII. INFORMATIQUE

XIII. MARKETING

XIV. QUESTIONS DIVERSES

COMPTE RENDU

I. INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le président débute par un retour succinct des évènements qui ont précédé ce Comité de Direction : AG Fédérale / Conseil de Ligue.

Il informe les membres de la reconduction du PASS' SPORT pour la saison 2022/2023. Il précise les modalités de celui-ci et demande aux membres de communiquer massivement sur ce dispositif auprès des clubs : https://drome-ardeche.fff.fr/simple/passsport-le-dispositif-saison-22-23/

Il informe de la mise en place d'un bon essence à destination des clubs. Le montant de cette opération créée par la FFF en collaboration avec INTERMARCHE s'élèvera à 2 millions d'euros.

Le District a été créé en 1925, le Président souhaite créer un groupe de travail afin de commencer les travaux du centenaire de notre District. Celui-ci sera célébré en 2025. Il demande aux membres de bien vouloir lui faire un retour des personnes qui seraient susceptible d'être intéressées par ce groupe de travail.

Il fait ensuite l'état des différents évènements organisés par les clubs en cette fin de saison. Il remercie les membres d'avoir représenté le District lors de ceux-ci. En effet, peu de manifestation n'ont pas pu être couverte.

Enfin, il informe l'assemblée des modifications de structuration de la Ligue pour la saison prochaine :

- Mise en place d'un pôle des affaires sportives - création d'un poste qui sera occupé par M. Aurélien GALOPIN.

- Création d'un poste de responsable financier - recrutement en cours

- Nomination de M. Sylvain RICHARD en tant que coordonnateur du Pôle Espoirs.

II. PRESENTATION CANDIDATS CD

Le président souhaite la bienvenue à Mme Martine MOMBARD et de M. Baptise PROTOY qui assistent pour la première fois à un comité de direction. Leurs candidatures au Comité de Direction seront présentées au vote lors de notre prochaine assemblée générale.

III. COMPOSITION DES COMMISSIONS

A l'aube de cette nouvelle saison sportive 2022/2023, le Président demande aux membres du Comité de Direction de faire état des mouvements au sein des différentes commissions du District :

- Martine MOMBARD intègrera la commission des jeunes avec pour mission la coordination de la pratique des U7 et des U9.

- Marie-Noelle FLANDIN viendra étoffer la commission des règlements.

- Jean-François AUNAVE accompagnera le pôle logistique/matériel de la commission Marketing.

- Camille FOUYAT intègrera la commission séniors avec pour mission la coordination de la pratique vétérans et foot diversifié.

- Jimmy RICHARD quittera ses fonctions au sein de la commission d'appel.

IV. CALENDRIER ADMINISTRATIF DISTRICT

Un nouveau calendrier administratif qui regroupera l'ensemble des évènements FIFA – UEFA – FFF – LIGUE – DISTRICT est présenté. Il sera mis en partage pour consultation des membres dans le courant du mois d'août 2022. Le Président insiste sur le fait que ce calendrier doit être consulté régulièrement afin que les évènements qui viendraient s'ajouter à celui-ci puissent être positionnés sans en concurrencer d'autres.

V. CALENDRIERS SPORTIFS : SENIORS ET JEUNES

Après quelques échanges entre les membres du Comité de Direction, les calendriers sportifs jeunes et séniors de la saison 2022/2023 sont validés. Le Président remercie les membres ayant contribué à la faisabilité de celui-ci en temps et en heure.

VI. FORMAT DES COMPETITIONS

1. COMPETITIONS JEUNES

P. AUBERT informe l'assemblée de la création d'une compétition U20 commune avec le District de la Loire pour la saison 2022/2023. Ce championnat sera géré par le District Drôme-Ardèche et permettra au premier de celui-ci d'accéder en ligue pour la saison 2023/2024. Il appartient désormais aux clubs de déposer leurs candidatures.

Il informe également les membres du début des compétitions jeunes sous un format de 10 équipes par poule. Seul le championnat U18 D1 restera à 12 équipes étant donné le grand nombre de descente des championnats ligue en district à l'issue de la saison 2021/2022.

Il rappelle la proposition qui sera formulée à l'AG du 7 septembre d'articuler nos compétitions jeunes autour des catégories U15 – U17 et U20 pour la saison 2023/2024.

Enfin, il informe qu'un seul temps de brassage U15 et U18 sera proposé la saison prochaine, contre deux précédemment.

2. COMPETITIONS FEMININES

N. PELIN informe du format des compétitions féminines pour la saison 2022/2023 :
Féminines à 11 :
- D1 : Championnat à 10 équipes avec le premier qui accède au niveau ligue
- D2 : Deux poules (le nombre d'équipes par poule dépendra du nombre d'équipes inscrites)

Féminines à 8 :
- Championnat en deux phases (le nombre d'équipes par poule dépendra du nombre d'équipes inscrites)

N. PELIN informe également de la création d'une pratique à 11 pour les U18 Féminines par la mise en place d'une compétition interdistricts. Celle-ci pourrait être géré par le District Drôme-Ardèche.

3. COMPETITIONS SENIORS

D. DJEDOU informe qu'il n'existera plus qu'une seule coupe pour le Foot Diversifié et pour les Vétérans. Les finales de ces compétitions se dérouleront, au même titre que les autres finales, le week-end des finales de coupes Drôme-Ardèche.

VII. SOIREE REMISE DES RECOMPENSES

Après consultation avec les élus de la municipalité de Guilherand-Granges, nous souhaitons organiser notre soirée des récompenses à la salle AGORA de la commune. Cependant, celle-ci n'est pas disponible à la date du 24 novembre (date prévue initialement). R. ARNAUD a pour mission de mener à bien ce projet. Il prendra contact avec le service de réservation à sa ré ouverture le 22 août prochain.

VIII. ARBITRAGE

1. BAREME DES INDEMNITES

N. BRUNEL présente un nouveau barème des indemnités arbitre pour la saison 2022/2023. Une présentation du barème des autres Districts est effectuée afin de démontrer l'utilité de mettre à jour le nôtre. Celui-ci sera voté lors de notre prochaine assemblée générale.

2. RADIATION D'UN ARBITRE

N. BRUNEL informe l'assemblée de la radiation d'un arbitre du corps arbitral. L'ensemble du Comité de Direction approuve la décision prise par la Commission d'Arbitrage du District.

IX. ASSEMBLEE GENERALE

Le Président informe l'assemblée que pour des raisons logistiques, la prochaine Assemblée Générale est avancée au mercredi 7 septembre (initialement prévue le 8/09). Celle-ci se déroulera toujours au siège du Crédit Agricole à VALENCE. L'ordre du jour présenté lors du précédent CD a été réactualisé et validé par l'ensemble des membres du CD.

X. CR COMMISSION DES FINANCES DU DISTRICT

Le Président informe l'assemblée qu'aucune augmentation des tarifs ne sera appliquée lors de la prochaine Assemblée Générale mais que sera voté le principe d'une augmentation annuelle basé sur l'indice des prix d'une année civile pleine.

Par ailleurs, le Comité de Direction approuve les modifications suivantes pour la saison prochaine :

- Suppression de la cotisation tournoi pour les clubs.
- Création d'une cotisation de 25 € par équipe aux compétitions Futsal Jeunes.

Le Président informe également qu'en raison de l'inflation du carburant, les déplacements des bénévoles seront désormais indemnisés à hauteur de 0,30 centimes d'euros / kilomètre. Le Comité de Direction décide de s'arroger le droit de revenir à l'indemnisation actuelle en cas de chute des prix du carburant.
Enfin, il informe les membres qu'aucun frais de déplacement ne sera versé pour la saison 2022/2023 tant que la cotisation du District n'aura pas été réglée. Les membres n'ayant pas réglé leur cotisation 2021/2022 devront s'affranchir de leurs deux cotisations avant d'être indemnisé de leur déplacement (conformément à l'article 9 des Statuts du District).

XI. RESSOURCES HUMAINES

Le Président informe l'assemblée que les entretiens individuels ont été effectués dans le courant du mois de Juin 2022. À la suite des entretiens avec les postulants pour la Commission Technique Elargie et Drôme Profession Sport (employeur), le Président informe les membres des candidats qui ont été retenus :

- Frédéric MARTINERO
- Sébastien DESCHAMPS
- Sami MANAANE
- Damien PERONI
- Virginie CHAREYRON
- Kévin COLAS

Les heures cumulés de ces six membres de l'Equipe Technique Départementale Elargie représenteront 2 200 heures sur l'année.

XII. INFORMATIQUE

R. ARNAUD informe de la mise en place de trois nouveaux outils informatiques :
- YPAREO : Logiciel de gestion des formations (éducateurs / arbitres / dirigeants)
- STADIUM : Logiciel de gestion des infrastructures sportives
- PORTAIL CLUBS : Ce portail servira de porte d'entrée unique pour les clubs pour accéder aux applications fédérales.

Il met l'accent sur la nécessité pour les clubs de créer au plus vite leur espace Portail Clubs afin qu'ils ne se retrouvent pas bloquer par la suite. En effet, seul le passage par cette plateforme permettra d'inscrire des candidats en formation, d'accéder à Footclubs, etc…

XIII. MARKETING

S. MONTALBANO fait un point d'étape sur les conventions de partenariat signées pour la saison prochaine.

Il informe également l'assemblée du lancement du recrutement d'un apprenti pour occuper un poste d'Assistant Marketing / Communication / Evènementiel au sein du District. Celui-ci sera recruté pour le début de l'année scolaire 2022/2023

Conformément à la décision de supprimer, dès la saison 2022/2023, la cotisation tournoi pour les clubs, les dotations tournois qui étaient mises en place seront également suspendues.

Enfin, il informe que l'ensemble du cahier des charges relatifs aux dotations va être réétudié afin d'être plus performant dans le domaine dès la saison 2022/2023.

QUESTIONS DIVERSES

P. FAURIE informe des recours réglementaires en cours.

Le Président informe les membres qu'une solution a été trouvé conjointement avec l'ensemble des parties prenantes pour le terrain de VERNOUX puissent être classés. Si tel n'avait pas été le cas, le District aurait sans doute été en difficulté pour être représenté par un club dans cette zone rurale.

Il informe également qu'aucun accord technique ne sera accordé au FC PORTOIS. Ils devront faire les quelques ajustements nécessaires durant la période estivale s'ils souhaitent que l'équipe séniors D2 du club évolue sur le terrain d'honneur.

Le Président,
Jean-François VALLET

Le Secrétaire Général,
Roland ARNAUD

PROCHAIN COMITE DE DIRECTION
LE 12 SEPTEMBRE 2022 – 18H30